

> la lettre des résidents de meurthe & moselle HABITAT

Comment lire votre relevé de charges locatives ?

Voici une information détaillée de votre relevé individuel des charges locatives de l'année civile écoulée. Pour toute explication complémentaire, vous pouvez contacter le service des charges de mmH durant un mois aux numéros de téléphones suivants : Marie-Christine THOMASSIN au 03 83 17 55 80, Gilberte ROUSSEL au 03 83 17 55 78 ou Nicolas HOUPIER au 03 83 17 55 79 (prise de rendez-vous et consultation des pièces justificatives)

Vos jours de présence dans le logement en 2014. Le montant de vos charges sera calculé au prorata du temps occupé.

Correspond aux relevés de vos consommations individuelles d'eau.

Postes des dépenses pour votre logement et immeuble.

Dépenses de personnels et de produits d'entretien et prestations de l'entreprise de nettoyage.

Dépenses totales de l'immeuble.

Base de calcul exprimée en m² ou nombre d'équipements pour l'ensemble de l'immeuble.

Période et lieu pour consulter les justificatifs, si vous le désirez.

Formules de calcul permettant de déterminer vos dépenses.

Temps de présence : 365

Le

RELEVÉ INDIVIDUEL DE REGULARISATION 2014 Période de régularisation du 1^{er} janvier 2014 au 31 décembre 2014 (Calculée au prorata du temps de présence)

Fluide	Compteur	Ancien relevé	Nouveau relevé	Consommation	Fluide	Consommation	Prix	Coût	Provisions	Solde
Eau chaude	CDEC1142	1 018,00	1063,00	45,00	Eau chaude	45,00	7,63	343,35	428,04	-84,69
Eau froide	CDEF1143	630,00	635,00	5,00	Eau froide	51,00	4,40	224,40	527,76	-303,36
Eau froide	CDEF1144	1 265,00	1311,00	46,00					Total 1	-388,05

Une régularisation concerne toujours l'année civile écoulée.

Différence entre les provisions versées et votre part de dépenses.

Surface habitable ou nombre d'équipements correspondant à votre logement. Base de calcul pour déterminer vos dépenses par poste de charges.

Désignation de la charge	Dépense à répartir ou prix unitaire (colonne A)	Base de répartition de l'immeuble (colonne B)	Base de répartition du logement (colonne C)	Votre part de dépenses	Provisions	Solde
Chauffage collectif	41 750,53	3348,00	76,00	947,68	822,24	125,44
Curage égouts	296,72	44,00	1,00	6,74	7,32	-0,58
Divers	245,64	3346,00	76,00	5,58	5,76	-0,18
Electricité commune	4602,14	3346,00	76,00	104,50	95,88	8,62
Entretien ascenseur	1147,77	3346,00	76,00	26,06	25,68	0,38
Entretien des parties communes	11 069,54	3346,00	76,00	251,36	287,64	-36,28
Entretien suppresseur	110,22	44,00	1,00	2,51	2,40	0,11
Espaces verts	1065,96	3346,00	76,00	24,20	26,64	-2,44
Loc. compteur EDF	9,00	2,00	2,00	9,00	98,16	0,84
Plomb. ent. sanitaire	974,72	44,00	1,00	22,15	20,76	1,39
T.E.O.M.	3181,00	3346,00	76,00	72,23	81,48	-9,25
Ventilation naturelle	437,25	44,00	1,00	9,94	9,36	0,58
					Total 2	88,63

Différence entre les provisions versées et votre part de dépenses.

Différence en euros entre le total des colonnes dépenses et provisions.

Dépenses de votre logement.

Solde en votre faveur (Total 1 + Total 2) **299,42**

Pour valoir notification conformément à la législation et à la réglementation en vigueur

Cette somme apparaîtra sur l'avis d'échéance du mois d'avril

Cette somme ne sera pas prélevée automatiquement sans autorisation de votre part.
Consultation des factures du 30/03/2015 au 30/04/2015 et de 9h00 à 12h00 - 14h00 à 16h00 (sur rendez-vous)

$$\text{CALCUL DE VOTRE PART DE DEPENSE} = \frac{\text{Colonne A}}{\text{Colonne B}} \times \text{Colonne C} \times \text{Temps de présence}$$

$$\text{CALCUL DE VOTRE PART DE DEPENSE} = \frac{\text{Colonne A}}{\text{Colonne B}} \times \text{Colonne C} \times \text{Temps de présence chauffé}$$

■ votre part de dépenses
■ provisions versées
■ somme due ou à vous restituer

Votre satisfaction est notre priorité

ENGAGEMENT DE SERVICE
QUALIBAIL
REF. 113
AFNOR CERTIFICATION

www.afnor.org

Vos agences de proximité

JARVILLE-TOMBLAINE 2, rue Jean-Philippe Rameau à Jarville 03 83 58 45 85
 LAXOU-MAXEVILLE 1, rue du Madon à Maxéville 03 83 95 84 84
 VANDŒUVRE 1, allée Marken 03 83 58 49 50
 Bassin de POMPEY résidence Montcalm 1, rue de Brest à Champigneulle 03 83 38 00 38
 PONT-A-MOUSSON résidence Lannes - Le Breuil avenue Edmond Michelet 03 83 80 44 70
 BRIEY 15 bis, rue de Lorraine 03 82 20 39 00
 LONGWY résidence Turenne 6, rue Molière 03 82 25 92 00

Permanence d'urgence : 03 83 93 33 89

A votre disposition 365 jours par an pour des problèmes liés à la sécurité des biens et des personnes

La suite au dos →

INITIATIVES



Le défi de la propreté

L'opération mobilise les habitants, associations et les communes d'accueil. Pour sa 3^{ème} édition et après une étape à Jarville l'an passé, *Défi Propreté* revient à nouveau dans le quartier Vand'Est à Vandœuvre. L'idée est de sensibiliser le plus grand nombre de deux manières : lors de rencontres au domicile des locataires avec des médiateurs de l'association Réciprocité, là où l'insatisfaction est forte, et par des animations collectives menées avec des associations du quartier et le soutien de la ville.

NOUVEAUTÉ **Mon quartier, j'en prends soin !**

Parmi les multiples rendez-vous organisés jusqu'en juin, un grand nettoyage de printemps est prévu à Vandœuvre et dans plusieurs quartiers du département gérés par mmH. Voici les dates : Jarville 4 mars / quartier Champ le Bœuf 18 mars / Vand'Est 25 mars / Longwy - Voltaire 13 avril / Pont à Mousson Bois-le-Prêtre et Procheville 16 avril / Frouard - Gradins Jardins et la Penotte 17 avril / Champigneulle - Mouettes 22 avril

Un grand nettoyage
de Printemps

FLEURISSEMENT



Une journée d'action collective

L'embellissement floral prend cette année une dimension collective et solidaire. Des temps forts de fleurissement seront organisés sur les grands quartiers avec les habitants, les associations locales et les communes. Veuillez noter dès à présent les dates ci-dessous.

Renseignements et inscriptions auprès de votre agence de proximité mmH quartier Champ le Bœuf 20 mai / Vand'Est 27 mai / Longwy - Voltaire 3 juin / Pont à Mousson Bois-le-Prêtre et Procheville 27 mai / Frouard - Gradins Jardins et la Penotte ainsi qu'à Jarville 3 juin

TABLE RONDE



Pour révéler et accompagner les jeunes talents

Dirigeants de l'ASNL, joueurs professionnels, responsables de clubs de foot et représentants de mmH se sont retrouvés le mois dernier pour lancer la 8^{ème} édition des Trophées du Fair-Play.

La rencontre a permis d'évoquer les jeunes talents des quartiers et les solutions pour les révéler et les accompagner. Un débat d'actualité dans une société en mal de repères nourri par les interventions de Paul NARDI, gardien et parrain de l'édition 2015, Rémi WALTER, milieu de terrain, Paul FISCHER, directeur sportif, Patrick GABRIEL, responsable du recrutement, Sébastien HANRIOT, directeur du centre de formation et entraîneur U17.

Appartements à vendre

Vous êtes locataire de meurthe & moselle HABITAT, voici des offres qui vous sont exclusivement réservées à des tarifs préférentiels.

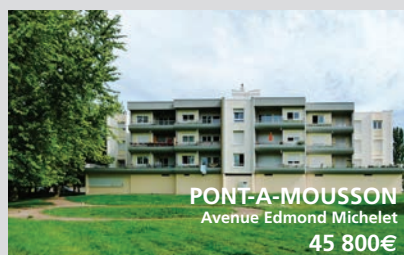
Pour tout renseignement, contactez : Alfred de PABLO au 03 83 17 56 67 (adepablo@mmhabitat.fr), Mélanie COLSON au 03 83 17 56 81 (mcolson@mmhabitat.fr) ou en vous rendant à l'agence commerciale du Grand Nancy, 16 rue de Serre à Nancy (près de la gare)



T1 de 33m² dans copropriété de 30 lots
Charges annuelles de copropriété estimées à 900€
CLASSE ENERGIE : D



T4 de 75m² dans copropriété de 20 lots
Charges annuelles de copropriété estimées à 965€
Classe ENERGIE : D



T2 de 50m² dans copropriété de 18 lots
Charges annuelles de copropriété estimées à 1812€
(chauffage et eau compris) - CLASSE ENERGIE : C



T3 de 66m² dans copropriété de 20 lots
Charges annuelles de copropriété estimées à 810€
CLASSE ENERGIE : D

Appartements
proposés
en partenariat avec

